

Saison 2016-2017
CPA Asticou – Feuille d’information Patinage Plus

1. Quoi porter? Des mitaines, un manteau chaud/polar/chandail chaud, aucun jeans (s’assurer que le pantalon ne peut pas rester prit sous la lame du patin),
2. Un casque de hockey approuvé par la CSA (c’est une politique de Patinage Canada) et des patins artistique, de hockey ou de loisir (pas de patins en plastique : genre princesses ou Cars)
3. Quelques fois, un enfant pourrait se voir refuser l’accès à la glace ou être invité à quitter celle-ci. En général c’est parce que l’enfant n’a pas de casque, a des patins inappropriés ou l’enfant dérange les autres patineurs, les entraîneurs ou assistants. Dérangeur veut dire refuser de participer, crier, donner des coups de pied, frapper, cracher ou utiliser un langage inapproprié.
4. Les patineurs devraient arriver à l’aréna 15 minutes avant le début du cours et être prêt à embarquer au début du cours. Quand un patineur est en retard, cela dérange tout le cours. À la fin du cours, les patineurs devront quitter la patinoire sans tarder.
5. La porte de la glace doit être fermée une fois le cours commencé. S'il vous plaît, garder la porte fermée car un enfant pourrait sortir de la glace et se faire mal ou se promener sans raison.
6. Aucun aliment, boisson ou gomme ne sera toléré sur la glace.
7. Les frais du Patinage Plus couvrent 22 sessions. Nous offrons 25-26 sessions et celles-ci peuvent être annulées de temps en temps – il n’y aura pas de remboursement ou de sessions additionnelles pour reprendre les sessions annulées :
 - En raison de la condition de la glace, habituellement fait à la demande de la Ville.
 - Il n'y a pas assez d'entraîneur pour le nombre de patineur;
 - Il y a un autre événement prévu à la date de la session.
8. Il y aura un ratio de 10 patineurs par entraîneur pour le Patinage Plus.
9. Les patineurs du Patinage Plus recevront une étiquette portant leur nom à la première séance. S'il vous plait, veuillez-vous assurer que l'étiquette est ramassée à l'entrée à chaque séance et retournée à la fin de la séance. À cette fin, nous avons besoin de deux bénévoles par session pour distribuer les étiquettes.
10. Le CPA Asticou est responsable de fournir les entraîneurs pour le Patinage Plus mais les arrangements avec les entraîneurs semi-privés sont à la charge des parents.
11. Lorsqu’un enfant passe du Patinage Plus au semi-privé, le changement doit être approuvé par l'entraîneur/coordonnateur du Patinage Plus, le club doit en être informé puisque des coûts supplémentaires pourraient s’appliquer et une fois leur enfant sorti du programme Patinage Plus, les parents sont responsables de fixer un horaire et de payer l'entraîneur.
12. Au cours de l’année, vous recevrez une carte de Patinage Canada. Sur cette carte, vous trouverez le nom de votre enfant ainsi que son numéro de Patinage Canada. L’enfant gardera le même numéro tout au long de sa carrière afin de suivre sa progression. Cette carte est la preuve qu'ils sont couvert par une assurance lors du Patinage Plus Asticou et elle vous sert également afin d’obtenir votre reçu d'impôt.
13. Au printemps, vous pourrez vous procurer le reçu de votre enfant à partir du site Web de Patinage Canada. (<https://members.skatecanada.ca/memberreg/logon.cfm?strLang=F>), le numéro de Patinage Canada est le nom d'utilisateur et le mot de passe est le nom de l’enfant.
14. Les mises à jour concernant la saison de patin seront faites sur le site du CPA Asticou au <http://www.cpaasticou.com>
15. S'il vous plaît, veuillez utiliser le courriel (cpa.asticou@bellnet.ca) pour contacter le club puisque le répondeur n'est pas vérifié sur une base régulière.
16. Pour l’inscription, vous devez faire votre chèque au nom du CPA Asticou. Aucun chèque post daté ne sera accepté et il y aura des frais supplémentaires de 15\$ pour tout chèque retourné, quelle que soit la raison, par la banque.